



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

### n° 20241217074 – Projet de création d'une structure médicale et paramédicale au parking Coueffec

Le mardi 17 décembre 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le jeudi 12 décembre, se sont réunis à la salle Henri Demay du Conseil Municipal.

**13 présents** : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

**4 absents** : Jean CLÉMENT ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Robert JASSEREAU ayant donné procuration à Armel BRIAND, Stéphanie PACHIS, Excusée.

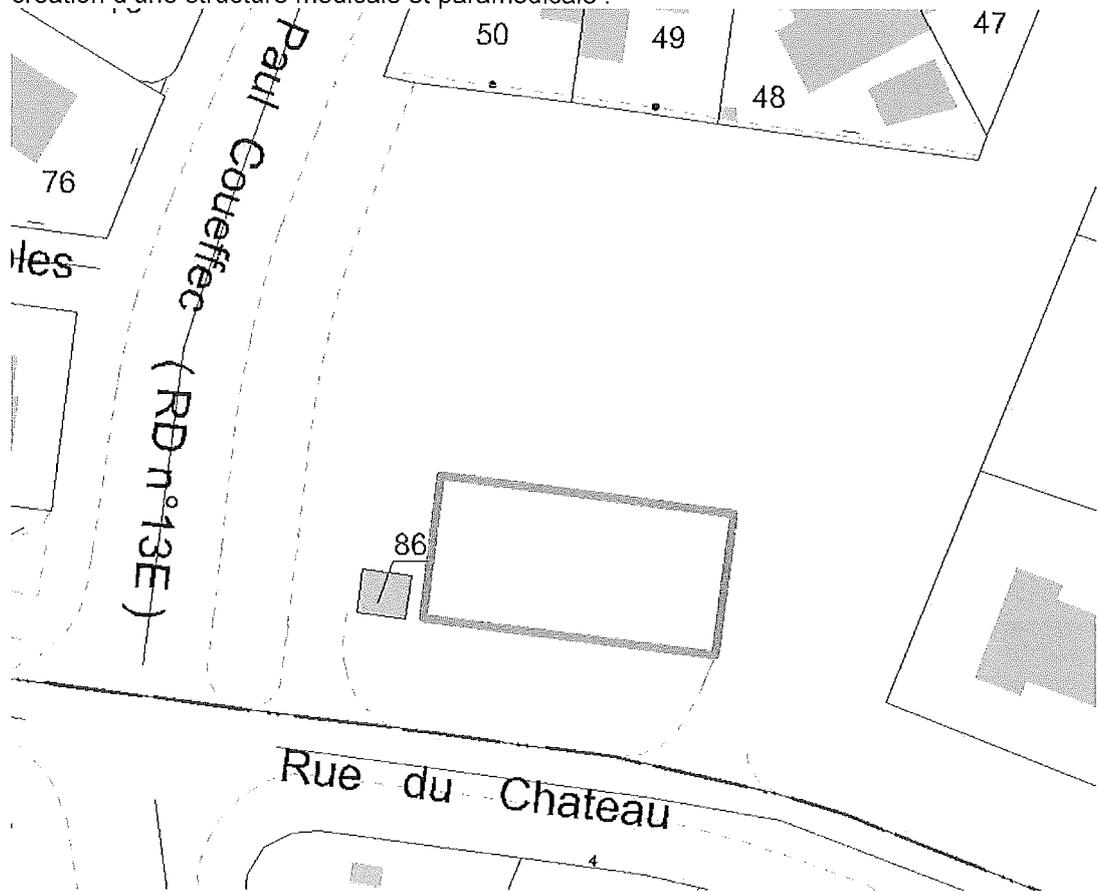
Le Conseil Municipal désigne Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

#### Monsieur le Maire,

**Informe** que la Commune est saisie par un porteur de projet privé d'une intention de création d'une structure médicale et paramédicale, autorisant l'installation de professionnels de santé et l'accueil de nouveaux médecins, sur une portion de la zone de stationnement dénommée parking Coueffec, au droit de la rue du Château ;

**Précise** que les porteurs de projet sollicite auprès de la Commune pour la concrétisation de celui-ci, de céder le terrain nécessaire d'une superficie estimée de 300 à 350 m<sup>2</sup> qui devra être viabilisé par la Commune, à l'euro symbolique ;

**Présente** le projet de délimitation de la zone potentiellement concernée par le projet de création d'une structure médicale et paramédicale :



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 066-216602300-20241217-20241217074-DE



**Rappelle** que ce parking est très peu utilisé pour le stationnement de quelques véhicules ;  
**Rappelle** que le parking Coueffec d'une superficie destinée au stationnement de 2187 m<sup>2</sup> dont les accès sont situés rue du Château, fait partie du domaine public communal ;  
**Indique** qu'une diminution de la surface de stationnement du parking Paul Coueffec, est justifiée par la rationalisation de l'utilisation de son patrimoine immobilier et l'importance de la destination du projet à caractère médical et paramédical, afin de répondre aux besoins de santé des habitants d'un territoire classé en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) ;  
**Indique** néanmoins qu'à ce jour, ce terrain est inaliénable du fait de l'appartenance au domaine public communal ;  
**Informe** qu'une future décision de désaffectation, de déclassement du domaine public dans le domaine privé communal de la parcelle, devraient permettre au Conseil Municipal de se prononcer sur les conditions d'une possible cession à l'euro symbolique de la parcelle à délimiter par un géomètre, nécessitant par ailleurs la consultation du service France Domaine du pôle d'évaluation domaniale afin d'obtenir une estimation de la valeur vénale dudit bien.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité,**

soit 14 voix pour et deux abstentions (Armel BRIAND, Robert JASSEREAU),

**Approuve** le projet de création d'une structure médicale et paramédicale sur une portion de terrain du parking Coueffec tel que présenté.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



**Bruno GUÉRIN,**

**Maire de Vinça.**

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 066-216602300-20241217-20241217074-DE

